

JUILLET 2024 | DOUBLE CLICK

Sur la bonne voie pour un avenir durable

Les transports contribuent de manière significative et croissante aux émissions mondiales de carbone, représentant plus de 20 % du total mondial en 2022.¹ La décarbonisation des transports est donc une priorité dans le cadre de la transition énergétique. De plus en plus d'initiatives politiques, comme le « Pacte vert » de l'UE et la loi sur la réduction de l'inflation aux États-Unis, abordent directement cette question.

En analysant en détail les chiffres-clés, il apparaît que le secteur routier est de loin le principal contributeur aux émissions liées aux transports, avec environ 70 % du total. Le transport routier est pourtant particulièrement inefficace en matières d'émissions de gaz à effet de serre. Des recherches menées par l'UE ont montré que, aussi bien pour les passagers que pour les marchandises, les émissions des transports routiers sont environ cinq fois plus élevées par kilomètre que celles des transports ferroviaires. Au niveau régional, l'Amérique du Nord représente environ un quart des émissions mondiales liées au transport, à un niveau par habitant cinq fois supérieur à la moyenne mondiale.



Giles Money
CIO, Global Sustainable
Equity

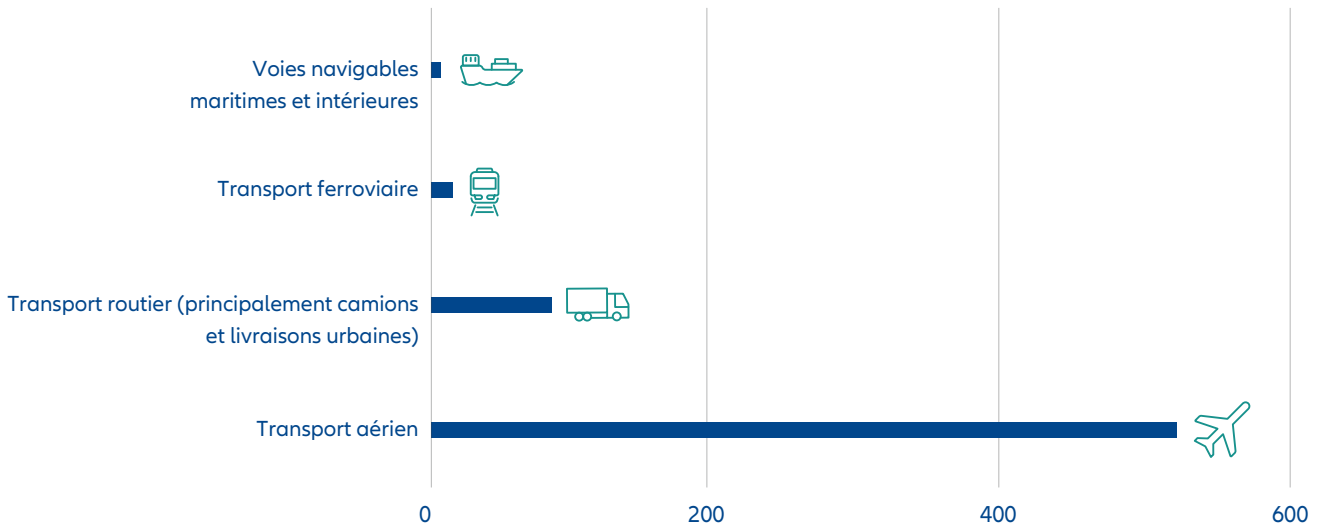


Alex Bibani
Senior Portfolio Manager

¹ <https://www.statista.com/statistics/1129656/global-share-of-co2-emissions-from-fossil-fuel-and-cement/>



Graphique 1 : Intensité (en kg) des émissions de carbone du fret mondial par milliard de tonnes-kilomètres en 2020



Source : MIT Climate Portal, juin 2024

La supériorité du transport ferroviaire (et fluvial) sur le transport routier (et aérien) est évidente, tant en termes d'émissions que de coûts au kilomètre. En effet, au cours de la récente période d'inflation élevée, les coûts de tonnage du transport ferroviaire ont augmenté plus lentement que ceux du transport routier. Ses avantages en matière de durabilité vont toutefois au-delà des facteurs purement liés aux coûts et à l'environnement. Aux États-Unis, l'industrie ferroviaire fournit des emplois à plus de 160 000 personnes, dans des postes qualifiés et syndiqués, avec des salaires supérieurs de plus de 50 % à ceux de l'employé américain moyen. L'emploi dans le secteur ferroviaire est également plus performant en matière de sécurité, les employés étant beaucoup moins susceptibles d'être victimes d'accidents du travail que dans d'autres secteurs des transports.² Le secteur ferroviaire est donc gagnant sur le plan social, sur le plan de la gouvernance et sur le plan environnemental.

Une perspective d'investissement

Rien qu'aux États-Unis, les volumes de fret devraient augmenter de 50 % en moyenne d'ici à 2050, ce chiffre

étant susceptible d'être beaucoup plus élevé dans les marchés actuellement moins développés économiquement. En raison de sa capacité à absorber une grande partie de la croissance du fret et à répondre aux impératifs environnementaux ainsi qu'aux obligations légales des gouvernements en matière d'objectifs climatiques, le transport ferroviaire est donc indéniablement un secteur d'intérêt pour nous en tant qu'investisseurs axés sur le développement durable. En effet, outre les facteurs ESG mentionnés ci-dessus, le transport ferroviaire est bien placé pour tirer parti d'autres tendances mondiales telles que la relocalisation et la potentielle « démondialisation ».

Tout porte donc à croire que ce secteur bénéficie de vrais vents favorables, et les observations sur le terrain vont en ce sens. Nous avons par exemple récemment assisté à la fusion de deux géants ferroviaires nord-américains formant l'entité Canadian Pacific Kansas City (CPKC). Il s'agit du premier et unique (jusqu'à présent) réseau ferroviaire transnational reliant le Canada, les États-Unis et le Mexique, avec un total de plus de 32 000 kilomètres de voies.³ Parce que de tels acteurs stratégiques seront

essentiels au transport efficace de marchandises à travers de vastes territoires à l'avenir, cette société fait partie de notre portefeuille d'investissement actuel. Le fret aux États-Unis est actuellement dominé par le transport routier, qui représente plus de 40 % du volume total, tandis que le transport ferroviaire est à la traîne avec environ 30 %. Compte tenu des positions politiques actuelles en matière de transition énergétique, les perspectives de croissance en ce qui concerne la transition du fret vers les chemins de fer sont immenses.

La naissance de ce géant nord-américain des chemins de fer illustre également comment une approche proactive et ascendante bénéficie à l'investissement durable. À première vue, la société remplit toutes les conditions requises en termes de potentiel de croissance et de rôle dans l'atténuation des émissions de carbone. En plus du fait que le transport ferroviaire constitue une alternative nettement plus écologique que le transport routier en termes d'émissions de carbone, cet avantage pourrait davantage s'amplifier grâce à l'arrivée annoncée des locomotives à hydrogène. Le fournisseur en question a déjà une solide expérience

² <https://www.aar.org/data-center/#data-fact-sheets>

³ Un titre mentionné comme exemple ci-dessus ne sera pas nécessairement compris dans le portefeuille au moment de la publication du présent document ou à toute autre date ultérieure.

dans ce domaine et vient d'acquérir 18 locomotives à hydrogène afin d'accélérer la mise en place de solutions de traction alternatives.

Cette entreprise se distingue par ailleurs par ses lettres de noblesse déjà acquises en matière de développement durable. Elle dispose

en effet d'un solide historique de publications ESG, a considérablement amélioré son efficacité énergétique au cours de la décennie écoulée et affiche un vrai leadership en matière de sécurité, en liant la rémunération de la direction à des critères de référence pertinents en matière de sécurité.

Avec cet exemple, nous voyons comment il est essentiel, dans le contexte de notre intérêt pour les investissements durables et performants, de prendre en compte l'ensemble d'une situation. Accorder une attention particulière aux critères déterminants pour le succès à long terme d'une entreprise est crucial.

Graphique 2 : Transport ferroviaire comparé au transport routier



Source : MIT Climate Portal, juin 2024

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peut exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. La valeur des actions peut être soumise à une volatilité accrue ou fortement accrue. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite ; excepté dans les cas d'autorisation exprès d'Allianz Global Investors GmbH.

Pour les investisseurs en Europe (hors de la Suisse et Royaume Uni) Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter l'éditeur par email ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous ou www.allianzgi-regulatory.eu. Les investisseurs autrichiens peuvent également contacter l'agent domiciliataire en Autriche Erste Bank der österreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, AT-1100 Vienne. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Italie, Espagne, Luxembourg, Suède, Belgique et aux Pays-Bas. Contacts et informations sur la réglementation locale sont disponibles ici (www.allianzgi.com/Info). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>.

Pour les investisseurs en Suisse Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter l'éditeur, [le représentant en Suisse, l'agent domiciliataire BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 - Pour les investisseurs particuliers suisses uniquement] par voie postale ou par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessous ou sur regulatory.allianzgi.com. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Il s'agit d'une communication marketing d'Allianz Global Investors (Suisse) AG, succursale à 100% d'Allianz Global Investors GmbH. Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>.